

---

**ISO/DIS 45001.2**  
**ISO/DIS 45001.2:2017**  
**NBN ISO/DIS 45001:2017**

 **NBN**



---

**Systemes de management de la santé et de la sécurité au travail -  
Exigences et lignes directrices pour son utilisation (ISO/DIS  
45001.2:2017)**

---

Valable à partir de 22-05-2017

Ce document est un projet diffusé pour observations et approbation. Il est donc susceptible de modification et ne peut être cité comme norme internationale avant sa publication en tant que telle. Outre le fait d'être examinés pour établir s'ils sont acceptables à des fins industrielles, technologiques et commerciales, ainsi que du point de vue des utilisateurs, les projets de normes internationales doivent parfois être considérés du point de vue de leur possibilité de devenir des normes pouvant servir de référence dans la réglementation nationale. Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notification des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

ICS: 13.100

---

Bureau de Normalisation  
Rue Joseph-II 40 bte 6  
1000 Bruxelles

T. +32 2 738 01 11  
F. +32 2 733 42 64  
info@nbn.be

BTW BE0880.857.592  
IBAN BE69 6790 0009 5178  
BIC Code PCHQBEBB

[www.nbn.be](http://www.nbn.be)



# PROJET DE NORME INTERNATIONALE

## ISO/DIS 45001.2

ISO/PC 283

Secrétariat: BSI

Début de vote:  
2017-05-19

Vote clos le:  
2017-07-13

---

---

## Systemes de management de la santé et de la sécurité au travail — Exigences et lignes directrices pour son utilisation

*Occupational health and safety management systems — Requirements with guidance for use*

ICS: 13.100

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence  
ISO/DIS 45001.2:2017(F)

**ISO/DIS 45001.2:2017(F)****DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

17	<b>Sommaire</b>	Page
18	<b>Avant-propos</b> .....	<b>v</b>
19	<b>Introduction</b> .....	<b>vii</b>
20	<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
21	<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>2</b>
22	<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>2</b>
23	<b>4</b> <b>Contexte de l'organisme</b> .....	<b>8</b>
24	<b>4.1</b> <b>Compréhension de l'organisme et de son contexte</b> .....	<b>8</b>
25	<b>4.2</b> <b>Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et autres parties</b>	
26	<b>intéressées</b> .....	<b>8</b>
27	<b>4.3</b> <b>Détermination du périmètre d'application du système de management de la S&amp;ST</b> .....	<b>8</b>
28	<b>4.4</b> <b>Système de management de la S&amp;ST</b> .....	<b>9</b>
29	<b>5</b> <b>Leadership et participation/coopération des travailleurs</b> .....	<b>9</b>
30	<b>5.1</b> <b>Leadership et engagement</b> .....	<b>9</b>
31	<b>5.2</b> <b>Politique de S&amp;ST</b> .....	<b>10</b>
32	<b>5.3</b> <b>Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme</b> .....	<b>10</b>
33	<b>5.4</b> <b>Consultation et participation/coopération des travailleurs</b> .....	<b>10</b>
34	<b>6</b> <b>Planification</b> .....	<b>12</b>
35	<b>6.1</b> <b>Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités</b> .....	<b>12</b>
36	<b>6.1.1</b> <b>Généralités</b> .....	<b>12</b>
37	<b>6.1.2</b> <b>Identification des dangers et évaluation des risques et opportunités</b> .....	<b>13</b>
38	<b>6.1.3</b> <b>Détermination des exigences légales et autres exigences</b> .....	<b>14</b>
39	<b>6.1.4</b> <b>Planification d'actions</b> .....	<b>15</b>
40	<b>6.2</b> <b>Objectifs de S&amp;ST et planification des actions pour les atteindre</b> .....	<b>15</b>
41	<b>6.2.1</b> <b>Objectifs de S&amp;ST</b> .....	<b>15</b>
42	<b>6.2.2</b> <b>Planification pour l'atteinte des objectifs de S&amp;ST</b> .....	<b>16</b>
43	<b>7</b> <b>Support</b> .....	<b>16</b>
44	<b>7.1</b> <b>Ressources</b> .....	<b>16</b>
45	<b>7.2</b> <b>Compétences</b> .....	<b>16</b>
46	<b>7.3</b> <b>Sensibilisation/prise de conscience</b> .....	<b>16</b>
47	<b>7.4</b> <b>Communication</b> .....	<b>17</b>
48	<b>7.5</b> <b>Informations documentées</b> .....	<b>18</b>
49	<b>7.5.1</b> <b>Généralités</b> .....	<b>18</b>
50	<b>7.5.2</b> <b>Création et mise à jour des informations documentées</b> .....	<b>18</b>
51	<b>7.5.3</b> <b>Maîtrise des informations documentées</b> .....	<b>19</b>
52	<b>8</b> <b>Réalisation des activités opérationnelles</b> .....	<b>19</b>
53	<b>8.1</b> <b>Planification et maîtrise opérationnelles</b> .....	<b>19</b>
54	<b>8.1.1</b> <b>Généralités</b> .....	<b>19</b>
55	<b>8.1.2</b> <b>Élimination des dangers et réduction des risques pour la S&amp;ST</b> .....	<b>20</b>
56	<b>8.1.3</b> <b>Pilotage du changement</b> .....	<b>20</b>
57	<b>8.1.4</b> <b>Externalisation</b> .....	<b>20</b>
58	<b>8.1.5</b> <b>Acquisition de biens et services</b> .....	<b>21</b>
59	<b>8.1.6</b> <b>Intervenants extérieurs</b> .....	<b>21</b>
60	<b>8.2</b> <b>Préparation et réponse aux situations d'urgence</b> .....	<b>21</b>
61	<b>9</b> <b>Évaluation des performances</b> .....	<b>22</b>
62	<b>9.1</b> <b>Surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance</b> .....	<b>22</b>
63	<b>9.1.1</b> <b>Généralités</b> .....	<b>22</b>

## ISO/DIS 45001.2

64	9.1.2	Évaluation de la conformité.....	23
65	9.2	<b>Audit interne</b> .....	23
66	9.2.1	Généralités .....	23
66	9.2.2	Programme d'audit interne .....	23
66	9.3	<b>Revue de direction</b> .....	24
66	10	<b>Amélioration</b> .....	25
70	10.1	Généralités .....	25
71	10.2	Événement indésirable, <b>non-conformité et actions correctives</b> .....	25
72	10.3	<b>Amélioration continue</b> .....	26
73	<b>Annexe A</b> (informative)	<b>Lignes directrices pour l'utilisation du présent document</b> .....	27
74	A.1	<b>Généralités</b> .....	27
75	A.2	<b>Références normatives</b> .....	27
76	A.3	<b>Termes et définitions</b> .....	27
77	A.4	<b>Contexte de l'organisme</b> .....	28
78	A.4.1	<b>Compréhension du contexte de l'organisme</b> .....	28
79	A.4.2	<b>Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et autres parties</b>	
80		<b>intéressées</b> .....	29
81	A.4.3	<b>Périmètre d'application du système de management de la S&amp;ST</b> .....	29
82	A.4.4	<b>Système de management de la S&amp;ST</b> .....	30
83	A.5	<b>Leadership et participation/coopération des travailleurs</b> .....	30
84	A.5.1	<b>Leadership et engagement</b> .....	30
85	A.5.2	<b>Politique de S&amp;ST</b> .....	30
86	A.5.3	<b>Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme</b> .....	31
87	A.5.4	<b>Consultation et participation/coopération des travailleurs</b> .....	31
88	A.6	<b>Planification</b> .....	32
89	A.6.1	<b>Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités</b> .....	32
90	A.6.2	<b>Objectifs de S&amp;ST et planification des actions pour les atteindre</b> .....	35
91	A.7	<b>Support</b> .....	36
92	A.7.1	<b>Ressources</b> .....	36
93	A.7.2	<b>Compétences</b> .....	36
94	A.7.3	<b>Sensibilisation/prise de conscience</b> .....	37
95	A.7.4	<b>Communication</b> .....	37
96	A.7.5	<b>Informations documentées</b> .....	37
97	A.8	<b>Réalisation des activités opérationnelles</b> .....	38
98	A.8.1	<b>Planification et maîtrise opérationnelles</b> .....	38
99	A.8.1.1	<b>Généralités</b> .....	38
100	A.8.1.2	<b>Élimination des dangers et réduction des risques pour la S&amp;ST</b> .....	38
101	A.8.1.3	<b>Pilotage du changement</b> .....	39
102	A.8.1.4	<b>Externalisation</b> .....	39
103	A.8.1.5	<b>Acquisition de biens et services</b> .....	40
104	A.8.1.6	<b>Intervenants extérieurs</b> .....	40
105	A.8.2	<b>Préparation et réponse aux situations d'urgence</b> .....	41
106	A.9	<b>Évaluation des performances</b> .....	41
107	A.9.1	<b>Surveillance, mesure, analyse et évaluation des performances</b> .....	41
108	A.9.2	<b>Audit interne</b> .....	42
109	A.9.3	<b>Revue de direction</b> .....	43
110	A.10	<b>Amélioration</b> .....	43
111	A.10.1	<b>Généralités</b> .....	43
112	A.10.2	<b>Événement indésirable, non-conformité et actions correctives</b> .....	43
113	A.10.3	<b>Amélioration continue</b> .....	44
114	<b>Bibliographie</b> .....		45
115	<b>Index alphabétique des termes</b> .....		46
116			

## 117 Avant-propos

118 L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes  
119 nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est  
120 en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le  
121 droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales,  
122 gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.  
123 L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui  
124 concerne la normalisation électrotechnique.

125 Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont  
126 décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents  
127 critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été  
128 rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2  
129 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

130 L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet  
131 de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour  
132 responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails  
133 concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés  
134 lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations  
135 de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

136 Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données  
137 pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un  
138 engagement.

139 Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de  
140 la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant  
141 les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : [www.iso.org/iso/fr/foreword.html](http://www.iso.org/iso/fr/foreword.html).

142 Le présent document a été élaboré par le Comité de projet ISO/PC 283, *Systèmes de management de la*  
143 *santé et de la sécurité au travail*.

144 **NOTE sur ce document de travail** (cette note ne sera pas incluse dans la version publiée de la Norme  
145 internationale) :

146 Ce texte a été rédigé en utilisant la « structure-cadre » (série d'articles, texte et terminologie communs)  
147 fournie dans l'Annexe SL, Appendice 2 des Directives ISO/IEC, Partie 1, Supplément ISO consolidé,  
148 2014. Le but est de renforcer l'alignement entre les normes ISO de systèmes de management et de  
149 faciliter leur mise en œuvre pour les organismes devant répondre simultanément aux exigences de  
150 plusieurs de ces normes.

151 Le texte de l'Annexe SL est repéré dans le corps principal du texte (Articles 1 à 10) par l'emploi d'une  
152 police **bleue**. Le but est simplement de faciliter l'analyse et cette différenciation ne figurera pas dans la  
153 version finale de l'ISO 45001.

**ISO/DIS 45001.2**

Cette nouvelle approche harmonisée permet l'ajout d'un texte spécifique à un sujet (dans ce cas la santé et la sécurité au travail). Ajout qui a été appliqué en incluant les éléments suivants :

- a) des exigences spécifiques aux systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, considérées comme essentielles dans le domaine d'application de la norme ISO 45001 ;
- b) des exigences et notes permettant de clarifier et d'assurer une interprétation et une mise en œuvre cohérentes du texte commun dans le contexte de la santé et de la sécurité au travail.

Le texte de l'Annexe SL qui n'a pas été conservé est repéré en ~~police bleue barrée~~.



## 161 **Introduction**

### 162 **0.1 Contexte**

163 Tout organisme est responsable de la santé et de la sécurité de ses travailleurs et des autres personnes  
164 pouvant être affectés par ses activités, ce qui inclut de favoriser et de préserver leur santé physique,  
165 psychologique et mentale.

166 L'adoption d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST) doit permettre à  
167 un organisme d'améliorer sa performance en S&ST en évitant les traumatismes et/ou pathologies liés  
168 au travail chez les travailleurs et en procurant des lieux de travail sûrs et sains.

### 169 **0.2 Objectif d'un système de management de la S&ST**

170 La finalité d'un système de management de la S&ST est de fournir un cadre pour le management des  
171 risques pour la S&ST. Les résultats escomptés du système de management de la S&ST sont la disparition  
172 des traumatismes et/ou pathologies chez les travailleurs et la mise à disposition de lieux de travail sûrs  
173 et sains. C'est pourquoi il est absolument essentiel que l'organisme supprime ou réduise le plus possible  
174 les risques pour la S&ST en prenant des mesures de prévention et de protection efficaces.

175 Lorsque ces mesures sont appliquées par l'organisme dans le cadre de son système de management de  
176 la S&ST, elles permettent d'améliorer sa performance en S&ST. Il peut s'avérer plus efficace et efficient  
177 de prendre des mesures le plus en amont possible afin de saisir les opportunités d'amélioration de la  
178 performance en S&ST.

179 Un système de management de la S&ST permet à un organisme d'améliorer sa performance en S&ST en  
180 mettant en œuvre les exigences du présent document.

181 Un système de management de la S&ST peut aider un organisme à satisfaire à ses exigences légales et  
182 autres exigences.

183 Le présent document, comme les autres Normes internationales, ne vise ni à augmenter ni à modifier  
184 les exigences légales d'un organisme.

### 185 **0.3 Facteurs de réussite**

186 La mise en œuvre d'un système de management de la S&ST relève d'une décision stratégique et  
187 opérationnelle d'un organisme. La réussite du système de management de la S&ST repose sur le  
188 leadership ainsi que sur l'engagement et la participation/coopération de tous les niveaux hiérarchiques  
189 et de toutes les fonctions de l'organisme.

190 L'implantation et la pérennité d'un système de management de la S&ST, son effectivité/efficacité et sa  
191 capacité à atteindre les résultats escomptés dépendent d'un certain nombre de facteurs clés pouvant  
192 inclure :

193 a) le leadership, l'engagement, la prise de responsabilité et l'obligation de la direction de rendre des  
194 comptes ;

195 b) le développement, le soutien et la promotion par la direction d'une culture favorable aux résultats  
196 escomptés du système de management de la S&ST au sein de l'organisme ;

197 c) la communication ;

**ISO/DIS 45001.2**

13 premières pages  
 PRÉ-ISO 45001-2017  
 NBN/AFNOR  
 2017-09-01  
 2017-09-01

- 199 d) la consultation et la participation/coopération des travailleurs, et quand ils existent, de leurs  
 199 représentants ;
- 200 e) l'allocation des ressources nécessaires pour le maintenir ;
- 201 f) des politiques de S&ST claires, compatibles avec l'orientation et les objectifs stratégiques généraux  
 201 de l'organisme ;
- 202 g) l'effectivité/efficacité du ou des processus d'identification des dangers, de maîtrise des risques pour  
 204 la S&ST et d'actions tirées des opportunités pour la S&ST ;
- 205 h) l'évaluation et le suivi en continu des performances du système de management de la S&ST en vue  
 206 d'améliorer la performance en S&ST ;
- 207 i) l'intégration du système de management de la S&ST dans les processus métiers de l'organisme ;
- 208 j) des objectifs de S&ST en adéquation avec les politiques de S&ST et qui prennent en compte les  
 209 dangers, les risques pour la S&ST et les opportunités pour la S&ST de l'organisme ;
- 210 k) la conformité aux exigences légales et autres exigences.

211 La démonstration de la mise en œuvre réussie du présent document peut être utilisée par un organisme  
 212 pour donner l'assurance aux travailleurs et aux autres parties intéressées qu'un système efficace de  
 213 management de la S&ST est en place. Cependant, l'adoption du présent document ne garantira pas, à  
 214 elle seule, la prévention optimale des traumatismes et/ou pathologies liés au travail chez les  
 215 travailleurs ni la mise à disposition optimale de lieux de travail sûrs et sains.

216 Le niveau de détail, la complexité et l'étendue des informations documentées, ainsi que les ressources  
 217 nécessaires pour assurer la réussite du système de management de la S&ST d'un organisme dépendent  
 218 d'un certain nombre de facteurs, comme :

- 219 — les caractéristiques de l'organisme (par exemple : effectif, taille, position géographique, culture,  
 220 composantes sociales, exigences légales et autres exigences) ;
- 221 — le périmètre d'application du système de management de la S&ST de l'organisme ;
- 222 — la nature des activités de l'organisme et les risques associés pour la S&ST.

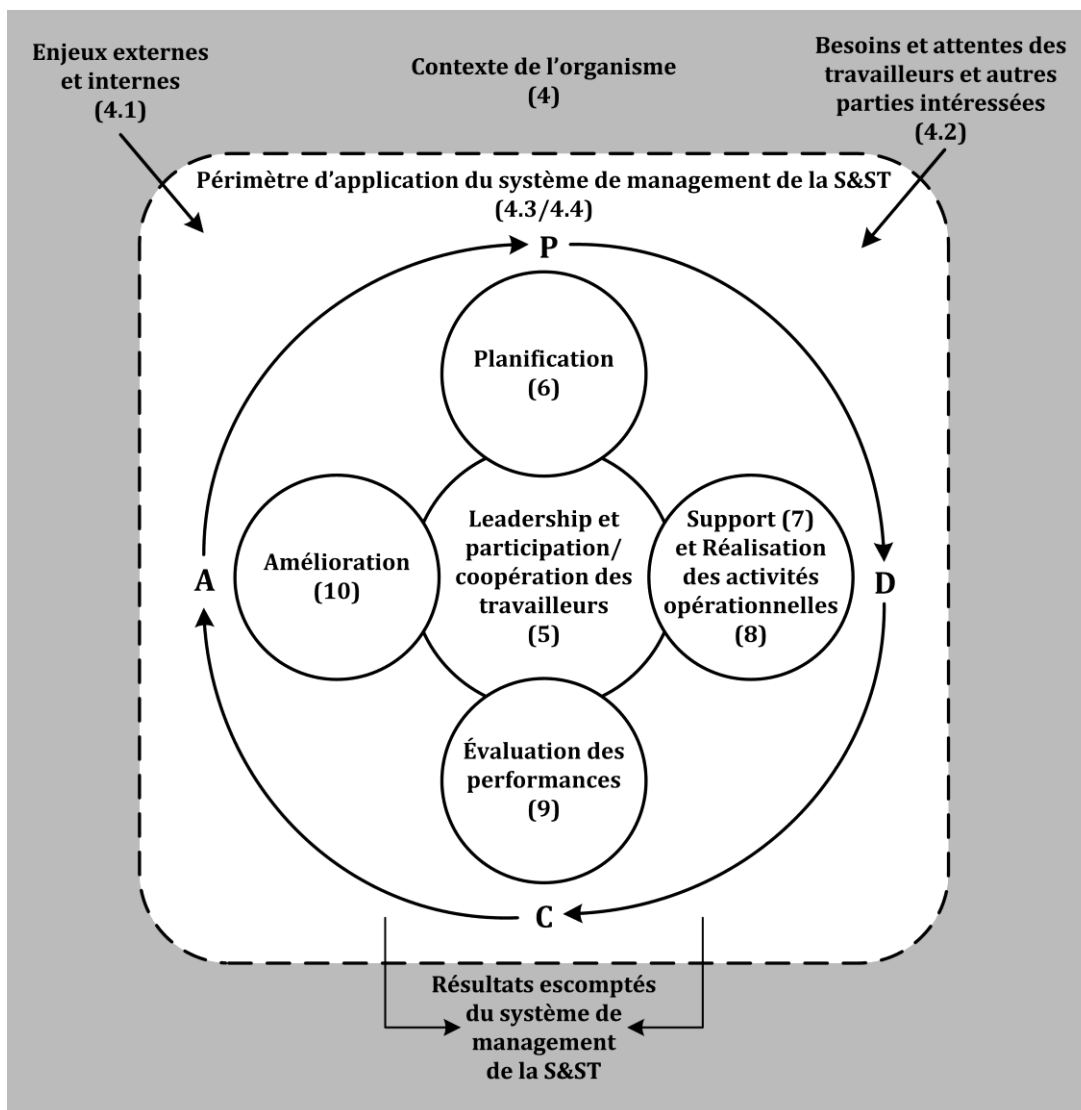
**223 0.4 Cycle PDCA**

224 L'approche du système de management de la S&ST utilisée dans le présent document repose sur le  
 225 concept PDCA : Planifier, Réaliser, Évaluer, Améliorer.

226 Le concept PDCA constitue un processus itératif d'amélioration continue pour les organismes. Il peut  
 227 être appliqué au système de management comme à chacun de ses éléments comme suit :

- 228 — planifier : identifier les risques et opportunités, établir les objectifs S&ST et les processus  
 229 nécessaires à l'obtention de résultats en accord avec la politique de S&ST de l'organisme ;
- 230 — réaliser : mettre en œuvre les processus tels que planifiés ;
- 231 — évaluer : surveiller et mesurer les activités et les processus au regard de la politique et des objectifs  
 232 de S&ST, et rendre compte des résultats ;
- 233 — améliorer : mener des actions d'amélioration continue de la performance en S&ST afin d'obtenir les  
 234 résultats escomptés.

235 Le présent document inscrit le concept PDCA dans un nouveau cadre, comme illustré à la Figure 1.



236

237 NOTE Les numéros entre parenthèses font référence aux articles du présent document.

238 **Figure 1 — Relation entre le concept PDCA et le cadre du présent document**

### 239 0.5 Contenu de la présente Norme internationale

240 Le présent document se conforme aux exigences de l'ISO relatives aux normes de systèmes de  
 241 management. Ces exigences incluent une structure-cadre, un texte de base identique et des termes et  
 242 définitions de base communs, conçus à l'intention des utilisateurs mettant en œuvre plusieurs normes  
 243 ISO de systèmes de management.

244 Le présent document n'inclut pas d'exigences spécifiques à d'autres systèmes de management, telles  
 245 que celles relatives au management de la qualité, au management de la responsabilité sociétale, au  
 246 management environnemental, au management de la sécurité ou au management financier, bien que  
 247 ses éléments puissent être alignés ou intégrés avec ceux d'autres systèmes de management.

**ISO/DIS 45001.2**

248 Le présent document contient les exigences servant à évaluer la conformité. Un organisme souhaitant  
 249 démontrer sa conformité au présent document peut le faire en :

- 250 — effectuant une auto-détermination et une auto-déclaration ; ou
- 251 — obtenant la confirmation de sa conformité par des parties ayant un intérêt dans l'organisme, telles  
 252 que ses clients ; ou
- 253 — obtenant la confirmation de son auto-détermination par une partie externe à l'organisme ; ou
- 254 — obtenant la certification/enregistrement de son système de management de la S&ST par un  
 255 organisme externe.

256 Les Articles 4 à 10 contiennent les exigences pouvant servir à évaluer la conformité à la présente  
 257 norme.

258 L'Annexe A fournit des explications informatives visant à faciliter l'interprétation de ces exigences.

259 Dans le présent document, les formes verbales suivantes sont utilisées :

- 260 — « doit » indique une exigence ;
- 261 — « il convient de » indique une recommandation ;
- 262 — « peut » indique parfois (« may » en anglais) une autorisation ;
- 263 — ou encore (« can » en anglais) une possibilité ou une capacité.

264 Les informations sous forme de « NOTE » sont fournies pour clarifier l'exigence associée ou en faciliter  
 265 la compréhension. Les « Notes à l'article » employées à l'Article 3 fournissent des informations  
 266 supplémentaires qui viennent compléter les données terminologiques et peuvent contenir des  
 267 précisions concernant l'usage d'un terme.

268 Les termes et définitions de l'Article 3 sont classés par ordre conceptuel, avec un index alphabétique  
 269 fourni à la fin du document.

270

271 **271 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au**  
 272 **272 travail — Exigences et lignes directrices pour leur utilisation**

273 **1** **1 Domaine d'application**

274 Le présent document spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la  
 275 sécurité au travail (S&ST), ainsi que des lignes directrices pour son utilisation, afin de permettre à un  
 276 organisme de procurer un (des) lieu(x) de travail sûr(s) et sain(s), par la prévention des traumatismes  
 277 et/ou pathologies liés au travail et par l'amélioration proactive de sa performance en S&ST.

278 Le présent document est applicable à tout organisme qui souhaite établir, mettre en œuvre et tenir à  
 279 jour un système de management de la S&ST afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail, de  
 280 supprimer les dangers et de réduire le plus possible les risques pour la S&ST (y compris les défaillances  
 281 du système), de tirer profit des opportunités pour la S&ST et de remédier aux non-conformités du  
 282 système de management de la S&ST liées à ses activités.

283 Le présent document vise à aider un organisme à atteindre les résultats escomptés de son système de  
 284 management de la S&ST. En accord avec la politique de S&ST de l'organisme, les résultats escomptés  
 285 d'un système de management de la S&ST incluent :

- 286 a) l'amélioration continue de la performance en S&ST ;
- 287 b) la satisfaction aux exigences légales et autres exigences ;
- 288 c) l'atteinte des objectifs de S&ST.

289 Le présent document est applicable à tout organisme, quels que soient sa taille, son statut et ses  
 290 activités et concerne les risques pour la S&ST qui sont sous le contrôle de l'organisme, en tenant compte  
 291 de facteurs tels que le contexte dans lequel l'organisme évolue et les besoins et attentes de ses  
 292 travailleurs et autres parties intéressées.

293 Le présent document ne précise pas de critères spécifiques de performance en S&ST, ni de prescriptions  
 294 sur la manière de concevoir un système de management de la S&ST.

295 Le présent document permet à un organisme d'intégrer, au travers de son système de management de  
 296 la S&ST, d'autres aspects de santé et de sécurité, tels que le bien-être et la qualité de vie au travail.

297 Le présent document ne traite pas de la sécurité des produits, des dommages matériels ou des impacts  
 298 environnementaux, en dehors des risques qu'ils présentent pour les travailleurs et pour les autres  
 299 parties intéressées concernées.

300 Le présent document peut être utilisé en totalité ou en partie pour améliorer de façon systématique le  
 301 management de la santé et de la sécurité au travail. Les déclarations de conformité au présent  
 302 document ne sont cependant pas acceptables à moins que toutes les exigences soient prises en compte  
 303 dans le système de management de la S&ST d'un organisme et soient satisfaites, sans exclusion.

304 NOTE Pour plus de précisions sur l'esprit des exigences du présent document, voir l'Annexe A.